

*Questions orales*

**M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, pour une fois, le gouvernement a un compte parfait: sur 17 demandes d'information, 17 ont été refusées. Ce n'est pas pire comme moyenne.

Dans ce cas-là, pourquoi le premier ministre refuse-t-il de rendre publiques les études sur les chevauchements et dédoublements, dont l'existence a été confirmée dans le document secret d'Industrie Canada? Ça, c'est clair!

• (1455)

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre des Affaires intergouvernementales a donné une explication plus qu'adéquate sur ce sujet il y a quelques jours à la Chambre.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGRICULTURE**

**M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

Les agriculteurs canadiens expédient du blé et de l'orge aux États-Unis et leurs produits traversent souvent les douanes canadiennes sans permis d'exportation de la Commission canadienne du blé. Mardi, trois camions américains chargés d'orge en provenance du Canada ont été saisis à la douane alors qu'ils s'approprièrent à traverser aux États-Unis. Auparavant, ces mêmes camions transportant ces mêmes produits auraient eu le droit de se rendre aux États-Unis.

Est-ce légal ou non? Les exportations sont-elles permises ou non? Le ministre peut-il expliquer aux agriculteurs déconcertés pourquoi certains camions sont saisis et d'autres ne le sont pas?

**L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, la loi est très claire en ce qui concerne l'exportation du blé et de l'orge du Canada. Il est évident que tout transporteur doit obtenir les documents et les autorisations appropriés de la Commission canadienne du blé. Autrement, l'exportation est contraire aux règlements. Ces règlements sont appliqués au moment opportun, comme la loi l'exige. Le Parti réformiste ne prône certainement pas le non-respect de la loi.

**M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.):** Monsieur le Président, la loi n'est pas toujours mise en application. Les agriculteurs ne savent pas quelle est la loi puisqu'il n'existe aucune uniformité.

Le ministre responsable des douanes canadiennes, le ministre du Revenu national, a reçu avis que des camions transportant du blé et de l'orge appartenant aux agriculteurs se présenteraient aujourd'hui aux douanes, à Peace Gardens, au Manitoba. J'aimerais savoir si le ministre a donné des ordres aux agents des douanes pour qu'ils saisissent les camions ou s'il a donné des ordres pour que ces camions puissent passer aux États-Unis sans difficulté.

**L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, les agents du gouvernement du Canada, qu'ils travaillent pour mon ministère,

pour Revenu Canada ou pour tout autre ministère du gouvernement du Canada, n'ont pas besoin de directives pour faire leur travail. Ils savent ce qu'ils ont à faire et ils assumeront leurs responsabilités.

\* \* \*

[Français]

**L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT**

**M. Geoff Regan (Halifax—Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. Il apparaît que les bloquistes ne peuvent pas décider s'ils veulent que le gouvernement fédéral dépense de l'argent au Québec ou non.

Le Québec reçoit-il une juste part des retombées des déboursés de l'aide publique au développement?

**L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, enfin une question qui intéressera sûrement nos amis d'en face.

**M. Chrétien (Saint-Maurice):** Excellente question. On l'attendait depuis longtemps.

**Une voix:** Oh, oh!

**M. Ouellet:** Monsieur le Président, on voit qu'ils n'aiment pas avoir des chiffres qui démontrent clairement à quel point le Canada et le gouvernement du Canada bénéficient aux entreprises québécoises et à des Québécois.

En fait, dans l'aide publique au développement, 30 p. 100 des approvisionnements de cette aide publique au développement sont effectués au Québec, 33,4 p. 100 des consultants qui sont inscrits viennent du Québec.

**Une voix:** Cent pour cent libéral.

**M. Ouellet:** Plus du tiers, 36,3 p. 100 des marchés sont conclus au Québec.

En particulier, j'entends quelqu'un qui crie «libéral». Je rappellerais à nos amis d'en face qu'un des organismes qui reçoit le plus d'assistance de l'ACDI est l'Hydro-Québec.

**Des voix:** Oh, Oh!

**Des voix:** Ah!

\* \* \*

**LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

**Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Lundi, le ministre des Affaires intergouvernementales et le premier ministre déclareraient que le Québec avait plus que sa part des dépenses fédérales en science et technologie. Or, le document secret préparé pour Opération unité indique clairement que le Québec ne recevait en 1993 que 17,1 p. 100 du total des dépenses fédérales en recherche et développement.

Devant les chiffres avancés par Industrie Canada, le premier ministre reconnaîtra-t-il qu'il faisait fausse route en affirmant que le Québec obtenait sa juste part et que, dans les faits, le Québec a été traité de façon inéquitable en ce qui concerne l'implantation de centres de recherche fédéraux?